



Dernière minute

Lors de l'échange de vœux du 4 janvier et jusqu'au 20 janvier, dans la salle des fêtes, **une exposition** présentera la démarche d'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) conduite par Grand Poitiers et ses 40 communes. Les principaux éléments de diagnostic et les axes du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) y sont détaillés.

Secrétariat de mairie

La mairie sera fermée du Vendredi 20 décembre au jeudi 2 Janvier au matin

Lettre de la municipalité n°12

Décembre 2024

Le mot du maire

Chères Podiennes, chers Podiens,

S'il est vrai que, au cœur de la grisaille actuelle (au sens propre comme au sens figuré), de nombreux événements récents pourraient nous amener à douter, malgré tout, l'Homme conserve au fond de lui une force et une capacité de vie qui le conduit toujours à espérer.

L'année 2024 se termine avec son lot de joies et de peines entremêlées : maladie, départ d'un être cher, difficulté de la vie au quotidien, mais également joie partagée en famille, entre amis. Bien souvent ces moments de joie partagés sont des moments tout simples si nous savons prendre le temps de les accueillir.

Ainsi va la vie.

La vie communale est un peu à l'image de nos propres vies : les projets sont nombreux mais la mise en œuvre de leur réalisation concrète s'avère beaucoup plus en lent que ce que nous l'aurions souhaité.

Quelle joie de voir à nouveau des baigneurs dans le Petit Etang !

Quelle joie également de voir les jeunes du village s'approprier le city stade.

Les travaux d'aménagement des sanitaires dans le jardin de l'ancien presbytère ont également démarré et l'étude du projet de réhabilitation du bâtiment principal en « Espace Associatif et Culturel » poursuit son cours.

Concernant la rénovation de l'église Saint-Hilaire de Cenon, la demande de permis de construire a été déposée en son temps par le cabinet d'architecte « Arc et sites » et le Permis de Construire vient tout juste d'être délivré.

Nous pensons qu'un territoire ne peut être dynamique que si la vie circule dans l'ensemble des communes quelle que soit leur dimension. C'est la position que nous défendons au sein de Grand Poitiers avec les maires des 10 communes de moins de 1000 habitants.

Pour cela, il est nécessaire de réfléchir aux infrastructures indispensables pour chacune de nos communes. A l'occasion du temps d'échange de Vœux, nous vous présenterons des supports liés à cette réflexion : « Comment préserver le Devenir de notre commune de La Puye » car malgré leurs limites, nos petites communes disposent de nombreux atouts à condition d'être patients et persévérants pour les mettre en valeur et les développer.

Je vous souhaite dès à présent de bonnes fêtes de fin d'année et un Joyeux Noël en attendant de vous rencontrer pour échanger nos vœux et partager ensemble un temps convivial le



samedi 4 janvier prochain.



Bien cordialement,

Gérard Benoist, Maire

Aurores Boréales à La Puye !

Peut-être que certains d'entre vous ont eu la chance de voir un phénomène rare dans notre commune le 10 octobre dernier ! En effet pour ceux qui n'étaient pas couchés, aux alentours de 22h30, le ciel de La Puye s'est illuminé en rouge pendant plus d'une heure, nous donnant l'incroyable opportunité d'observer des aurores boréales !

Ce phénomène, ayant lieu d'ordinaire dans des pays plus au nord et généralement de couleur verte, a pu être observé à plusieurs endroits en France.

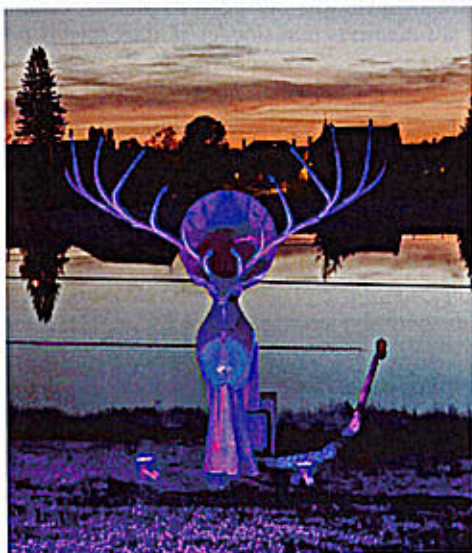
La couleur rouge visible à l'œil nu est due à leur altitude supérieure à 200 km.

Nous avons la joie de partager quelques clichés avec vous, pris au-dessus de notre petit étang !



Retour sur la Fête du Petit Etang du 14 septembre

La fête et l'inauguration du Petit Etang furent un vrai succès tant au niveau pédagogique, ludique, festif, convivial et même spectaculaire en soirée. Merci à tous les habitants qui ont pu y participer et à tous les membres des associations, commerçants et habitants qui ont pris part à l'organisation.



Toutes les planètes semblaient alignées pour cette journée festive et pédagogique autour de notre cher Petit Etang. Tout le monde y a pris sa part : les opérateurs des travaux de renaturation du cours d'eau et de la zone humide que sont le Syndicat Mixte Vienne et Affluents et les associations environnementalistes qui ont déployé des animations pour expliquer les zones humides, la biodiversité... Les élus sont venus découvrir ou redécouvrir le projet et cet écrin de verdure, poumon de notre village. Les associations locales ont répondu présent pour assurer la logistique de l'installation et du rangement et ainsi participer au cadre agréable de cette journée. Le restaurateur et ses amis ont assuré la buvette et la restauration variée et nous les remercions. Enfin les compagnies ont donné de beaux spectacles qui ont agrémenté l'ouverture et la fermeture de la journée.

Les habitants sont venus en nombre découvrir les animations et passer un moment agréable sur ce site que nous aimons tant.

Ecole

Le 2 septembre, 56 élèves ont repris le chemin de l'école, ils ont retrouvé comme les années passées, Christelle (directrice et enseignante cycle 2) Lindsay (cycle 3) et Céline pour les maternelles. 6 nouveaux élèves en maternelle Rose, Inaya, Mathis, Mya, Nino et Léana, dont 2 de Sainte Radegonde puisqu'il a été signé l'année passée, une convention pour la scolarisation des enfants de Ste Radegonde à l'école primaire de La Puye. En ce qui concerne le personnel périscolaire : Chrystel et Emmanuelle, les Atsem sont toujours présentes, Stéphanie se charge de la restauration scolaire, Julie intervient pour l'entretien des locaux et l'aide à la garderie. L'équipe enseignante monte toujours des activités et des projets :

- **Suivi du Vendée Globe** (Classes élémentaires)
- **Classe de Mer**, de la GS au CM2, du 23 au 27 juin 2025, à Meshers-sur-Gironde (Voile du CE1 au CM2, fabrication de cerfs-volants, pêche à pied,

visite de marais sa-
lants ...)

- **Ecole et Cinéma** : Participation des 3 classes, deux courts métrages pour la classe maternelle et trois films pour les CP-CM2

- **Les petits champions de la Lecture** : classe des grands 17 janvier = finale école

- **Piscine** : du 10 janvier au 28 mars (10 séances), les vendredis, pour les élèves de la Grande Section au CM2 de 10h à 11h.

- **Intervention du CPIE** en cycle 3

- **Prix des Incorruptibles** : les 3 classes participent avec la mise en place d'activités autour des albums (en classe et à la maison).

- **Journal** : Toutes les trois semaines.

- **Visites à la maison de retraite** : un LOTO est prévu en janvier

Bien évidemment nous demandons aux élèves de nous raconter tout cela dans la prochaine édition.



AMENAGEMENT PROVISOIRE du BOURG : Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Comme vous l'avez peut-être constaté, quelques réajustements ont été effectués dernièrement : marquages au sol, pose de balises en haut de la rue de Châtellerault et à l'entrée de la rue de Paizay-le-Sec. Il reste à réaliser, d'ici la fin de l'année, le marquage au sol d'une bande axiale dans le virage de la route de Paizay ainsi que différents marquages devant l'école.

Suite à l'aménagement provisoire de la zone à « 30 », nous avons relevé que deux rétrécissements n'étaient pas suffisamment efficaces : celui dans la montée de la route de Châtellerault et celui au départ de la route de Chauvigny (vers l'ancienne boulangerie). Nous procéderons à leur amélioration à l'occasion de la mise en place du projet d'aménagement du carrefour central sur lequel nous travaillons depuis deux ans et qui devrait être réalisé en 2025.



Avant sa concrétisation, nous vous proposerons une réunion d'information pour vous le présenter. En ce qui concerne les travaux de la rue de La Chagnais, nous venons d'apprendre que SRD interviendra à partir de fin janvier et jusqu'en mai pour les travaux d'enfouissement des réseaux basse-tension.

Et dans le jardin du Presbytère...

Les travaux au jardin du presbytère ont commencé. Il s'agit d'aménager les dépendances en un sanitaire public et un aménagement du préau et de l'entrée pour faciliter les futures manifestations qui y auront lieu. Ces travaux devraient être terminés au cours du premier trimestre 2025 afin d'en profiter dès le début des beaux jours.

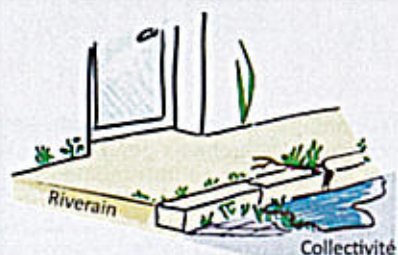
Réduisons nos déchets

Il est désormais interdit

de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Il est possible de porter les déchets de jardin en déchetterie, mais le mieux, quand on le peut, est encore de les garder sur nos terrains sous une autre forme. **Pourquoi pas sous forme de Broyat**. C'est pour cela que la commune a mis en place une après-midi Broyage (le 7 décembre) avec apport volontaire de taille de jardin en présence d'un professionnel qui a broyé tous les apports. Chacun des apporteurs pouvait repartir avec son broyat pour agrémenter ses massifs, haies, compost ou directement son jardin. L'affluence n'a pas été énorme pour cette première édition mais nous rééditerons l'opération en Novembre prochain :

le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025, notez dès maintenant la date !



*Petits rappels en image :
chacun est tenu d'entretenir le trottoir
devant chez lui et ses haies en bordure
des voies publiques.*

Collecte des déchets - la suite

Depuis le 1er janvier 2024, **le tri des biodéchets se généralise** et doit se faire **à la source** pour tous les particuliers et les professionnels en France, conformément au droit européen et à la loi ant-gaspillage de 2020. C'est pour cela qu'il a été proposé des composteurs et bio-seaux pour ne plus mettre de bio-déchets dans les poubelles noires.

Par ailleurs, la distribution des poubelles noires et jaunes se poursuit. Sur la commune, il reste encore quelques points noirs qui n'ont pas encore été traités par les services de Grand Poitiers.

Si vous bénéficiez d'une collecte en porte à porte et que vous n'avez pas été dotés ou si vous n'avez pas eu votre composteur, contactez le service de Grand Poitiers* et la mairie.

Sur les points de regroupement où les conteneurs jaunes ont été augmentés, vous pouvez désormais y verser vos déchets sans sac jaune (et cela permet de mieux remplir les poubelles).

Par ailleurs, le tri sélectif vient d'être mis en place dans le cimetière de la Garenne.

* 05 49 52 37 98 le matin,
courriel :
dechets.economie.circulaire@
grandpoitiers.fr

La Déchetterie Mobile mise en place par Grand Poitiers sur le parking du petit étang continue en 2025, tous les 3^e lundi du mois, chaque particulier peut apporter 1 m³ à chaque journée. Se munir de la carte de déchetterie (cf tract joint à garder !)

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merçi de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

ICI, GRAND POITIERS...
vous donne la parole**QUELLES MOBILITÉS
SUR GRAND POITIERS EN 2035 ?**Découvrez les 28 actions réparties en 5 orientations pour répondre aux enjeux du territoire
et aux besoins des habitantes et des habitants de Grand Poitiers.**Consultez le document et partagez vos avis
du 23 décembre 2024 au 23 janvier 2025****1 Permanences des commissaires enquêteurs****Chauvigny, rue du Moulin St Léger,
Ven. 27/12 9h à 12h,
Lun. 6/01 14h-17h & Jeu. 16/01 19h-12h****2 Dans les registres, à disposition dans les 6 lieux de permanences,
cités ci-dessus.****3 Consultez le document
et partagez votre contribution
sur la plateforme
jeparticipe.grandpoitiers.fr****4 Par courrier, adressé au :
Président de la commission d'enquête,
Mairie de la Communauté urbaine
de Grand Poitiers,
84, rue des Carmélites,
86000 Poitiers**ou par mail à :
enquete-publique.plan-mobilite@grandpoitiers.fr

Missionné par Grand Poitiers et la Région Nouvelle Aquitaine, M. Rezé a sillonné notre village et consulté les archives pendant plusieurs mois en 2023 pour répertorier notre patrimoine. Le livret synthétisant ce patrimoine est disponible à la Mairie. L'intégralité de l'inventaire est en accès libre sur le site de la région Nouvelle Aquitaine <https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/>. Inscrire dans le moteur de recherche du site : « La Puye » ou un nom de hameau. Vous trouverez notamment des extraits de vieux cadastre et de vieilles cartes postales

Inventaire du patrimoine

L'inventaire du patrimoine de notre commune est désormais disponible sur le site dédié de la Région Nouvelle Aquitaine :
<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/>

**HISTOIRE ET
PATRIMOINE
LA PUYE****Groupe d'Animation Podien**

Si vous ne connaissez pas les Soirées Cabaret de La Puye, vous manquez quelque chose ! C'est une formidable présentation intergénérationnelle de sketches, chants, danses, musique... Ce sont des moments de partage et de rencontres. Et c'est bien là le prétexte des Soirées Cabaret.

Si vous avez envie de vous lancer dans l'aventure ou simplement de vous essayer, n'hésitez pas à nous contacter à : associationgap@gmail.com ou au 06 30 04 43 32



Les trois Jade (soirée cabaret 2024)



Nos athlètes des jeux olympiques podiens (soirée cabaret 2024)

Dans les mois à venir, nous vous proposerons :

- une balade hivernale le dimanche 16 février, qui vous emmènera sur les chemins autour de La Puye (2 parcours de longueurs différentes)
 - le vide grenier du 1^{er} mai
 - la fête de la musique le 28 juin dans le jardin de l'ancien presbytère et, nouveauté cette année, **un concert de chanson française le 5 avril : DANZIN trio**, avec la collaboration de la MJC Jean Vasca de Chauvigny dans le cadre du printemps des poètes.
- Danzin, c'est une voix mélodieuse, une écriture poétique et ciselée, dans la lignée de Leprest, Nougaro, Ferré. C'est un regard humaniste, attentif et tendre, parfois corrosif sur le monde d'aujourd'hui. Des guitares, un ukulélé, une clarinette, une flûte, un accordéon et Pierre-Paul Danzin au chant, Alex Danzin à la guitare et au chœur, et Gilles Puyfagès à l'accordéon. Un chouette voyage musical en perspective !

Les services à domicile, ou comment continuer à bien vivre chez soi

Plusieurs organismes proposent des services pour favoriser la maintien des habitants à domicile. En voici deux.



Association ADMR de Pleumartin

ACCUEIL
Lundi et mercredi :
9h - 12h
Mardi et vendredi :
13h30 - 16h30

CONTACT
05 49 23 33 26
m.admr@pleumartin.fr

Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors, Entretien de la maison. Chaque service bénéficie du crédit d'impôt de 50%. L'aide à domicile est un lien social précieux pour des personnes vulnérables, souvent âgées et parfois isolées.

Notre association de Pleumartin compte 21 salariées qualifiées et 1 assistance de gestion médico-sociale.

Nos intervenantes se rendent journalièrement au domicile des bénéficiaires sur les communes de Chenevelles, Coussay-les-Bois, Leigné-les-Bois, Lésigny, Mairé, Pleumartin et La Puye.

Leurs tâches principales consistent au lever et au coucher de la personne, avec toilette et préparation du petit déjeuner, ménage et préparation des repas. Elles assurent le service à la personne de la naissance jusqu'à la fin de la vie en offrant une aide personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Cette proximité permet de créer un lien de confiance et de compréhension avec les bénéficiaires.

Le réseau ADMR propose aussi des activités de lien social en complément des plans d'aide. De nombreuses activités peuvent ainsi être réalisées : activités à l'extérieur, promenades, activités culturelles ou de bien-être, loisirs créatifs... Cela permet de lutter contre l'isolement social, mais aussi prévenir ou ralentir la perte d'autonomie.

En complément de nos services, nous proposons la **téléassistance Filien ADMR** qui a pour but de protéger au domicile les personnes âgées ou en situation de handicap. Cette téléassistance apporte une réponse rapide aux situations d'urgence et permet de rassurer les familles en ayant l'assurance que leurs proches bénéficient d'une présence 24h/24. Pour toute nouvelle installation et en passant par votre mairie, 1 mois d'abonnement gratuit sera offert aux nouveaux abonnés.

En 2023, nous avons effectué 16793 heures en venant en aide à 137 bénéficiaires. Pour la commune de La Puye, l'association est intervenue auprès de 25 usagers.

Actuellement, notre activité progresse avec plus de 600 h par rapport à 2023. Notre association est gérée par des bénévoles. La flotte automobile a été renouvelée au printemps 2024 avec de nouvelles Peugeot 206 : ces nouveaux véhicules ne passent pas inaperçus avec leur couleur et leur nouvelle signalétique !

De même, la façade de notre association a retrouvé une nouvelle jeunesse mettant en évidence une identité visuelle avec le nouveau logo ADMR. Courant mars 2024, nous avons fêté le départ à la retraite de Mme Chantal Pichon qui reçut la médaille de travail après ses 20 ans de bons et loyaux services.

La présidente Annick NALET



Filien
La téléassistance ADMR



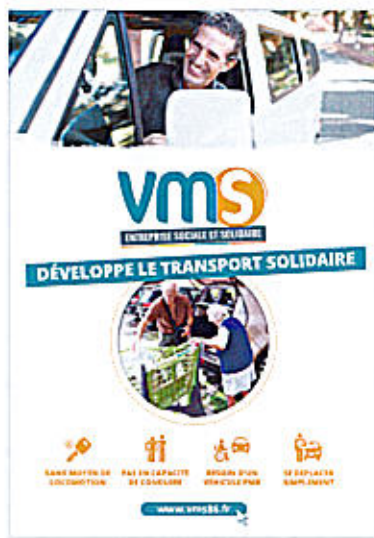
propose

Solutions de téléassistance : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. Assistance 24h/24, 7j/7. Votre solution est personnalisable !

Portage de repas à domicile : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/ pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées disponibles.

Avantage fiscal : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur la téléassistance et sous conditions, sur la livraison des repas grâce à la déclaration Services à la Personne.

Contacts : présence verte 35 rue du touffenet- Poitiers - 05 49 44 59 99 - contact@pvs86.fr



VMS 05 16 08 43 11

Communauté locale paroissiale « les sources »

L'activité de l'équipe d'animation de la communauté locale "Les Sources" est centrée sur l'accueil et l'animation de la vie spirituelle et sacramentelle du secteur paroissial qu'elle dessert, soit les villages La Puye, Lauthiers et Paizay-le-Sec et au sud, Fleix, La Chapelle Viviers et Leignes-sur Fontaine.

Concernant plus particulièrement la commune de La Puye, nous venons de vivre l'après-midi des "Ateliers de l'Avent", regroupant des jeunes du catéchisme et de l'aumônerie de Chauvigny, le samedi 7 décembre, lequel s'est terminé par le montage expliqué de la crèche et la célébration de la messe en l'église Saint-Martin de La Puye. Ce fut un bel et agréable moment de partage, dans la joie de la proximité de Noël.

S'ajoutent aux temps de prière, de partage d'Évangile, de

préparation et de célébration de la messe (Noël 25 décembre à 10h30, samedi 11 janvier à 18h), l'accompagnement et la célébration des funérailles de défunts du secteur, qu'elles soient célébrées par l'un de nos prêtres avec l'assistance de l'équipe "Deuils" ou par l'équipe "Deuils" uniquement. Cette mission d'accompagnement spirituel et humain vécu en Eglise est confiée à notre équipe paroissiale locale dans laquelle elle est investie. Entourer, accompagner, nos concitoyens dans ces moments de peine est un devoir impérieux tant ce moment de tristesse, de séparation, est un temps où l'aide spirituelle peut être importante pour apaiser la douleur, rendre l'espérance, faire vivre la charité.

Luc Foucart, délégué pastoral

CALENDRIER DES FÊTES 2025

Samedi 4 janvier	17h, Échange de Voeux communaux	
Mercredi 15 Janvier	12h, repas du Club du 3 ^e age	
Samedi 18 Janvier	19h, Assemblée Générale des Gens de Cenau	
Samedi 25 janvier	18h30, Assemblée Générale du Copains de Soleil (salle des fêtes)	
Samedi 25 janvier	19h, Assemblée Générale du GAP - Groupe d'Animation Podien	S. Pin Gendreau
Samedi 8 février	Soirée festive choucroute ACCA - association Communale de Chasse	réserve
Dimanche 16 février	Randonnée Pédestre hivernale (GAP)	
Dimanche 9 mars	13h Loto de l'ACCA	
Mercredi 19 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc	
Samedi 5 Avril	20h30 Concert Danzin trio dans le cadre du printemps des Poètes	
Dimanche 13 Avril	Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 12 ans (APE-GAP)	
Mercredi 1 ^{er} mai	Vide grenier (GAP)	réserve pour emplacements
Mercredi 8 mai	11h30 Commémoration armistice 1945 (devant le monument aux morts)	
Samedi 17 mai	Fin d'après-midi Balade Gourmande semi-nocturne (GAP)	réserve
Dimanche 1 ^{er} juin	Moto-cross (motoclub les amis de La Puye)	
Samedi 14 juin	Soirée Moules Frites (APE)	réserve
Samedi 28 juin	Fin après-midi Fête de la musique (GAP)	
Vendredi 4 juillet	Apéro de fin d'année (Ecole/APE) pour les familles et futures familles de l'école	
Samedi 5 juillet	Fête de Cenau	
<i>Mardi 15 août</i>	<i>Fête acadienne à la ferme Musée n°10 à Archigny (cousins acadiens)</i>	
<i>Samedi 20 & dimanche 21 Septembre</i>	<i>Journées Européennes du Patrimoine,</i> <i>Ouverture des sites historiques remarquables de la commune</i>	
Samedi 18 20h30 Dim. 19 octobre 15h	Soirée cabaret (GAP)	réserve
Vendredi 24 Octobre	Soirée cabaret (GAP)	réserve
Samedi 8 novembre	Soirée Fruits de mer de l'ACCA	réserve
Lundi 11 novembre	11h30 Commémoration armistice 1^{ère} guerre mondiale (au monument aux morts)	
Samedi 6, dimanche 7, ven12, sam 13 décembre	Spectacle des Copains de Soleil	Sur invitation
Dim. 14 décembre	14h30 Spectacle des Copains de Soleil	

Ces soirées s'adressent à tous, sauf mention contraire.

***Réservation : animation nécessitant réservation auprès de l'organisateur contacts :**

- APE association des parents d'élèves de l'école apelapuye@gmail.com
- ACCA Association communale de chasse agréée : Pascal Tranchant 06 83 10 63 97
- GAP Groupe d'Animation Podien <https://lapuye86-gap.jimdo.com/>
<https://www.facebook.com/lapuye86GAP>
- Motoclub les amis de La Puye motoclublapyue@gmail.com
<https://www.facebook.com/motoclub.lapuye>
- Les Gens de Cenau : 07 66 29 06 87 discr@orange.fr
- Les Copains de Soleil : 06 24 41 17 31 sebastien.dupeux@orange.fr
- Club du 3^e âge : Annie Bobier 05 49 46 20 08

autres associations existant sur la commune :

équipe d'animation locale paroissiale
wanderer86300@gmail.com
Sortir des ornières de l'histoire :
picardfrancis86@orange.fr
Bien commun La Puye : brossardolivier1@gmail.com